

**UNIVALOM**

Siège :  
3269 Route de Grasse  
06600 – ANTIBES  
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS**

Nombre de membres du Conseil Syndical	
Légal : .....	40
Désignés : .....	30
(dont 10 délégués avec voix double soit un total de 40 voix)	
Présents : .....	12
Votants : .....	30
Procurations : .....	8
Date de la convocation : 22 novembre 2024	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 29 novembre 2024**

**Délibération 2024-38**

**OBJET : Attribution d'Appel d'Offres - Évacuation, valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés issus de l'aire d'UNIVALOM**

**Le 22 novembre 2024 à 9h30**, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

**Membres titulaires :**

Jean LEONETTI, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Anne-Laure SEBBAR, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;  
Philippe DELEAN, Hassan EL JAZOULI, délégués de la Commission syndicale ;  
Françoise THOMEL, Xavier WIIK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;  
Marc OCCELLI délégué de la Commission syndicale ;  
Daniel LE BLAY, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;  
Arnaud PRIGENT délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

**Membres suppléants :**

Elizabeth DEBORDE

**Procurations :**

Anne-Marie BOUSQUET à Hassan EL JAZOULI  
Caroline JOUSSEMET à Jean-Pierre DERMIT  
Kevin SEBASTIAN à Anne-Laure SEBBAR  
Bernard ALENDÀ à Marc OCCELLI  
Christophe ULIVIERI à Philippe DELEAN  
Denise LAURENT à Xavier WIIK  
Patrick PEIRETTI à Françoise THOMEL  
Pierre CORPORANDY à Arnaud PRIGENT

**Membres excusés :**

Khéra BADAQUI, Gilbert HUGUES, Catherine LANZA, Emmanuel BLANC, Jean-Marc DELIA, Françoise BRUNETEAUX, Marie-Louise GOURDON, Emmanuel DELMOTTE, François WYSZKOWSKI, Christophe FONCK, Fabrice MORENON

M. EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Les marchés « EVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM » comprenant 3 lots, dont la signature a été autorisée par délibération 2020-30 du 10 septembre 2020, arrivent à échéance le 31 décembre 2024.

Ainsi, le Syndicat UNIVALOM a relancé un appel d'offres ouvert européen en application des dispositions des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique, pour la « RECEPTION ET TRANSPORT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM », d'une durée d'un an reconductible 3 fois et comportant 3 lots décomposés comme suit :

- Lot n°1 : « TRANSPORT/EVACUATION DES METAUX FERREUX ET NON FERREUX »,
- Lot n°2 : « RÉCEPTION, STOCKAGE ET RECHARGEMENT DU VERRE D'EMBALLAGES »,
- Lot n°3 : « RÉCEPTION, STOCKAGE, MISE EN BALLE ET RECHARGEMENT DES CARTONS D'EMBALLAGES ».

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence a été transmis le 27 août 2024 au BOAMP, JOUE par notre profil d'acheteur AWS avec une date limite de réception des offres fixée au 08 octobre 2024 à 12 heures 00.

A la suite des différentes étapes de la procédure, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 27 novembre 2024 et a attribué les marchés relatifs aux 3 lots :

- Lot n°1 : " TRANSPORT/EVACUATION DES METAUX FERREUX ET NON FERREUX " pour un montant annuel maximum de 350 000 €HT (montant annuel de 170 166 €HT mentionné dans le Devis Quantitatif Estimatif) au candidat SUEZ RV MEDITERRANEE, pour son offre conforme et complète et intéressante pour le Syndicat.
- Lot n°2 " RÉCEPTION, STOCKAGE ET RECHARGEMENT DU VERRE D'EMBALLAGES " pour un montant annuel maximum de 220 000 €HT (montant annuel de 149 800 €HT mentionné dans le Devis Quantitatif Estimatif) au candidat SUD EST ASSAINISSEMENT, pour son offre conforme et complète et intéressante pour le Syndicat.
- Lot n°3 " RÉCEPTION, STOCKAGE, MISE EN BALLE ET RECHARGEMENT DES CARTONS D'EMBALLAGES " pour un montant annuel maximum de 450 000 €HT (montant annuel de 250 880 €HT mentionné dans le Devis Quantitatif Estimatif) au candidat SUD EST ASSAINISSEMENT, pour son offre conforme et complète et intéressante pour le Syndicat.

Où cet exposé,  
Après en avoir délibéré conformément à la loi,  
Le Comité syndical,  
A, l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les pièces relatives aux marchés suivants l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 27 novembre 2024 :
  - Lot n°1 " TRANSPORT/EVACUATION DES METAUX FERREUX ET NON FERREUX " : attribué à la société SUEZ RV MEDITERRANEE ;
  - Lot n°2 " RÉCEPTION, STOCKAGE ET RECHARGEMENT DU VERRE D'EMBALLAGES " : attribué à la société SUD EST ASSAINISSEMENT ;
  - Lot n°3 " RÉCEPTION, STOCKAGE, MISE EN BALLE ET RECHARGEMENT DES CARTONS D'EMBALLAGES " : attribué à la société SUD EST ASSAINISSEMENT ;
- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président

  
Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture  
006-200046076-20241129-2024-38-DE  
Date de télétransmission : 03/12/2024  
Date de réception en préfecture : 03/12/2024

3 DEC. 2024